

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 3 fr. par an ; autres
 pays, 5 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ; D^r TSCHUMI, D^r MOSER, conseillers d'Etat, Berne ; D^r R. BRODA ; A. SESSLER (Berne), D^r A. HUBER (Bâle), anciens présidents de tribunaux ; D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; E. PEYTBREQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LONGUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIARI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Dr. N. af URSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert STOUT, ancien premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ». Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

LA SITUATION

Genève, le 20 septembre 1916.

Les opérations militaires. — Le principe des nationalités et la Transylvanie. — Le discours Briand et le problème des sanctions internationales. — Le prince de Bülow annexionniste.

Bien que la lutte continue plus ardente que jamais, aucun événement décisif n'est survenu au cours des deux dernières semaines. L'été qui devait voir se réaliser de triomphantes offensives prend fin sans que nul ne puisse marquer avec quelque vraisemblance le terme de la monstrueuse mêlée. Les mêmes voix qui prophétisaient de grandes choses pour l'été 1916 nous disent maintenant en confiance que le tout se trouve reporté au printemps 1917. Écoutons-les, mais n'y croyons guère.

Sans doute, les efforts énergiques des troupes franco-anglaises ne demeurent pas sans résultat en ce sens qu'à chaque nouvel élan correspond la prise de possession d'un lambeau du territoire occupé, mais n'oublions pas que l'avance maximum réalisée au bout de trois mois dépasse à peine huit kilomètres en profondeur sur une longueur assez peu importante et que de nouvelles positions sont organisées en arrière à mesure que fléchissent les premières lignes de défense. Cela serait décourageant si, malgré les désillusions du passé, ne subsistait chez presque tous la croyance en un événement imprévu, quasi-miraculeux, grâce auquel les troupes allemandes se verraient forcées d'abandonner la France et la Belgique, et de rétrograder en toute hâte au-delà du Rhin. Cette thèse catastrophique n'a aucun fondement rationnel, mais elle n'en est que plus fortement enracinée dans l'esprit des peuples belligérants. Elle soutient le dur effort quotidien. On parle beaucoup d'usure lente et méthodique, mais au fond nous sommes encore si peu habitués au développement de la guerre scientifique moderne qu'il nous plaît d'imaginer une fin retentissante et glorieuse, de larges manœuvres décisives, de palpitants combats à ciel ouvert, conformes à la vision de guerre que nous a léguée l'épopée napoléonienne et que vingt-cinq mois de luttes de tranchées n'ont pu entièrement modifier.

Il résulte des récits des combattants de la Somme, tant du côté allemand que du côté allié, que la lutte d'artillerie dépasse tout ce qui avait été vu jusqu'à ce jour. Avant de procéder à l'assaut, les armées franco-anglaises se livrent à un arrosage formidable. L'appel : « Des canons, des munitions » a été entendu. Voilà maintenant la France et l'Angleterre à la hauteur de la « Kultur », grâce à un travail intense, grâce aussi à l'aide précieuse des pays « neutres », qui, eux aussi, contribuent pour une bonne part à la multiplication des moyens de destruction. L'industrie du monde entier est au service de la guerre. Décidément, la civilisation marche à pas de géant...

Peu de choses à signaler sur le front italien et sur le front russe. Le piétinement au-delà de Gorizia est en tout semblable à celui de l'Isonzo. En Galicie, les succès russes ne sont que fragmentaires et l'invasion nouvelle semble contenue. Là aussi, on nous annonce des événements décisifs pour le printemps 1917.

Les débuts de la Roumanie n'ont pas été heureux. Si elle a pu, sans grande résistance, occuper les confins de la Transylvanie, elle s'est, d'autre part, vue dans l'obligation de céder une partie de la Dobroudja sous la pression d'une forte offensive bulgare-allemande habilement combinée, et peut-être aussi à la suite d'erreurs imputables à la stratégie des Alliés dans les Balkans. La Roumanie, comme l'Italie, conduit une guerre nettement offensive qu'elle a déclarée à son heure en pleine connaissance de cause. Subir en pareil cas une invasion constitue un échec sérieux et dangereux pour le gouvernement qui n'a pas pris toutes ses mesures, afin de couvrir du manteau de la victoire la nudité de ses peu scrupuleuses combinaisons. La nouvelle offensive de l'armée de Salonique réussira du reste probablement à détourner le grave danger qui menace le territoire roumain.

L'occupation de certaines régions de la Transylvanie appelle l'attention sur cette province que les troupes roumaines se proposent de libérer. Le problème de la Transylvanie est loin d'être aussi simple que l'imaginent ceux qui croient tout résoudre en invoquant le principe des nationalités. La province qui fait l'objet du conflit entre la Roumanie et la Hongrie est en effet une autre Macédoine. Il suffit pour s'en convaincre de citer quelques chiffres. Si l'on considère les quinze départements de la Transylvanie, la proportion des différentes nationalités se répartit comme suit : Roumains 55 %, Hongrois 34,3 %, Allemands 8,7 %, autres 2 %. L'élément roumain représente donc un peu plus de la moitié de la population. D'autre part, dans la Hongrie proprement dite, en dehors de la Transylvanie, huit départements comptant au total 3,344,000 habitants possèdent une importante minorité roumaine, 1,413,000 habitants, soit 42,2 %. Pour les Roumains se pose donc le dilemme suivant : annexer la seule Transylvanie où les Roumains sont en majorité ; dans ce cas, la moitié seulement des Roumains serait réunie à la Roumanie, tandis que l'autre moitié (environ 1,500,000), continuerait à relever de la Hongrie ; ou bien, annexer toutes les parties de la Hongrie habitées par des Roumains, mais alors dans plusieurs régions du nouveau territoire, notamment dans celles qui actuellement ne font pas partie de la Transylvanie, les Roumains seraient en minorité. Il faut encore ajouter que, même dans la première hypothèse, la question se complique du fait que dans la seule Transylvanie, il y a quatre départements où la majorité de la population est magyare, lesquels départements se trouvent précisément à la frontière roumaine, de sorte que, les territoires à annexer devant être contigus, on ne saurait réunir les départements à majorité roumaine sans annexer du même coup ceux où l'élément magyare est en majorité ; les difficultés issues des compétitions de nationalités ne seraient donc que déplacées. Notons enfin que dans certaines villes de Transylvanie, les Magyars sont en majorité ; ainsi, à Koloszvar, ancienne capitale de la principauté et vieux centre de culture hongroise, il représente le 83 % de la population.

On pressent facilement que dans de pareilles conditions il n'est pas possible de partager équitablement la Transylvanie conformément au principe

des nationalités. Il faudrait plutôt traiter cette province comme un territoire à nationalités multiples, où ni les Roumains, ni les Hongrois comme tels ne seraient les maîtres, mais où toutes les nationalités jouiraient de droits égaux et où les minorités seraient protégées par un statut international contre l'oppression du nombre. Ces délicates questions ne peuvent être tranchées par les canons et les mitrailleuses. La guerre ne sait que remplacer un désordre par un autre désordre, outre qu'elle avive les passions nationales et fait partout prévaloir la pire intolérance. Faisons d'abord régner l'ordre en haut. Dans une communauté internationale organisée, les compétitions de nationalité perdront leur acuité et les problèmes posés par la cohabitation de populations de langues différentes, sur un même territoire, souffriront des solutions qui sont inapplicables dans l'état d'anarchie.

Dans le discours prononcé par M. Briand à l'ouverture du Parlement français, nous relevons la conclusion :

« L'union de toutes les forces vives du pays est la condition essentielle du succès. C'est elle qui nous mènera au but : la paix par la victoire, une paix solide et durable, garantie contre tout retour de la violence par des sanctions internationales appropriées. »

L'idée de sanctions internationales gagne incontestablement du terrain ; malheureusement, dans la bouche des hommes d'Etat de l'Entente, les précisions qui permettraient de nous éclairer sur le système auquel se rattachent ces garanties font encore complètement défaut. Le problème des sanctions est très important, mais il ne représente qu'une face de la question de l'établissement d'un ordre international nouveau. Il importe beaucoup de savoir quelle sera la composition et l'organisation de l'association au nom de laquelle ces sanctions s'appliqueront. Or, c'est justement ce que taisent les gouvernants des pays alliés. L'association se composera-t-elle des seules puissances de l'Entente exerçant en fait la police sur le continent entier pour le maintien du statut territorial qui sera fixé à l'issue de la guerre actuelle, ou bien comprendra-t-elle également les Etats vaincus ainsi que les neutres traités sur pied d'égalité et admis aux délibérations qui aboutiront à l'établissement d'un nouvel ordre de choses ? — Dans le premier cas, nous assisterions à une sorte de résurrection de la Sainte Alliance, les pays de l'Entente s'unissant en vue du maintien de l'ordre européen fixé par elles seules, de même que les puissances alliées s'unirent après 1815 afin de prévenir toute atteinte au nouvel équilibre créé après la chute du régime napoléonien. L'hégémonie d'un groupe de quatre grandes puissances — France, Angleterre, Italie, Russie — remplacerait l'ancien système de l'équilibre, et nous croyons que, malgré tout, cette combinaison serait encore préférable au maintien pur et simple de l'anarchie internationale, parce que, à supposer que les conditions de paix ne consacrent pas de trop criantes injustices, l'espoir subsisterait d'un élargissement ultérieur de l'alliance. — Dans le second cas, nous aurions en fait la fédération. Seulement, pour transformer le régime de la société internationale et organiser une fédération durable, il ne

suffit pas d'établir un système de sanctions et d'élaborer des textes de lois ; il faut avant tout un esprit international, une conscience internationale, une mentalité nouvelle, toutes choses qui exigent une profonde rééducation de l'opinion publique et tout d'abord la *paix*, sans laquelle aucun effort vers un avenir meilleur n'est possible. Mais la paix que préconisent M. Briand et tous les dirigeants actuels, c'est la paix par la victoire, et celle-là, quand l'aurons-nous ?

Hors d'Allemagne, on croit assez généralement que le prince de Bülow est partisan d'une politique plus conciliante, plus modérée, moins impérialiste, que celle dont le gouvernement actuel est l'interprète, et on n'est pas loin de supposer que son éloignement du pouvoir a favorisé en haut lieu le développement des tendances guerrières. Cette croyance ne tient aucun compte des faits. C'est précisément sous le gouvernement du prince de Bülow que les relations entre les deux groupements européens sont devenues plus tendues et que les conflits diplomatiques se sont multipliés. Et voici que dans la nouvelle édition de sa *Politique allemande*, l'ex chancelier se prononce nettement en faveur de la politique annexionniste. Il faut à l'empire allemand de nouveaux territoires, des garanties efficaces en vue de l'avenir, une armée redoutable. Politique essentiellement archaïque et anarchique. L'éminent diplomate ne semble pas le moins du monde pénétré de la nécessité de rechercher un système qui permettrait d'éviter le retour des horreurs dont gémissent les peuples européens. Il se complait dans le chaos. Quelques millions de cadavres, est-ce que cela compte pour un diplomate de haute école ? Le sang coule à flots : qu'importe, pourvu que la partie d'échecs continue...

D'une manière générale, les amis de la cause de l'ordre international n'ont pas de pires ennemis que les diplomates « habiles », pour cette raison simple que la fin de l'anarchie internationale entraînera une profonde transformation de la fonction diplomatique. Le milieu de la diplomatie, c'est le désordre. Nos Talleyrand contemporains le cultivent soigneusement. Parmi tous les diplomates actuels, il en est d'ailleurs peu qui aient exprimé aussi nettement que le prince de Bülow leur préférence pour les conceptions anarchiques en matière de politique internationale. Voici ce que disait M. de Bülow au Reichstag, le 1^{er} mars 1900 :

« Nous n'avons pas donné notre vote en faveur de l'arbitrage obligatoire. Nous sommes convaincus, en effet, qu'un Etat indépendant ne peut, dans le domaine politique, reconnaître de fin plus haute que celle de la protection de ses intérêts et du maintien de son indépendance pour l'accomplissement de ce qui est le but de son existence. Dans les graves questions politiques nous ne reconnaitrons jamais d'autre guide de conduite que le « salut public » du peuple allemand. »

Voilà tout le credo du nationalisme.

H. HODLER.

M. F. Geiger et la conférence des neutres

Dans son numéro du 14 août 1916, la *Gazette de Lausanne* déclare qu'elle n'a pas signé l'appel adressé en faveur de la paix par la Conférence des neutres. Par contre, elle publie la réponse suivante à l'appel fait par M. F. Geiger, président du Comité central de la Colonie française, à Bâle, qui appartient à l'une des nations belligérantes. Pour être clair, je numérote les alinéas de la réponse afin de simplifier mes objections :

Bâle, 30 juillet 1916.

« La poste me remet aujourd'hui l'appel de la Conférence des neutres à Stockholm, daté de Kandersteg le 18 juillet 1916. »....

« 1. Avant tout, je pense que le fait d'avoir envoyé ces imprimés au président de la Colonie française de Bâle, constituée à tout le moins un manque de tact ! Discutons, si vous le voulez. »

« 2. Le 1^{er} août marquera surtout l'anniversaire du plus grand forfait commis par une nation de proie, l'Allemagne, contre un noble et faible peuple sans défense, la Belgique. »

« Je n'ai jamais vu que l'âme collective des neutres ait protesté officiellement contre cet outrage à la foi jurée et à l'humanité. »

« Vous avez vu des contrées entières de Belgique,

de France, de Pologne, de Serbie ravagées et dévastées. »

« 3. Vous êtes restés silencieux, messieurs les neutres ! »

« Vous avez vu l'Allemagne et l'Autriche renier les engagements les plus sacrés ; vous les avez vu assassiner Miss Cavell et Battisti. »

« 4. Vous êtes restés muets ! »

« Après Dinant et Louvain, après Gerbeviller et Reims ; après le Lusitania et le Sussex, après les horreurs de Serbie, avez-vous élevé la voix ? »

« 5. Non ! »

« Ou si vous l'avez fait, ç'a été pour recueillir les explications et les excuses des auteurs de ces forfaits. »

« 6. Pour protester, vous avez attendu que l'heure ait sonné de la justice immanente, cette justice qui vient à pas lents, mais toujours à son heure. »

« 7. Quand vous avez vu que le cercle des armées du Droit se resserrait autour de l'Allemagne et de l'Autriche, quand vous avez vu planer sur elles le spectre de la famine, vous avez frissonné devant le sang versé, devant les souffrances et, plus encore, devant cette conséquence inévitable : une dépréciation sans précédent du numéraire (c'est vous-mêmes qui l'imprimez), et alors, en présence de cette menace, vous avez senti le besoin, au nom de l'humanité, d'arrêter le bras levé du gendarme en train de mettre hors d'état de nuire l'assassin et le voleur. »

« Grand merci ! messieurs, de vouloir bien nous associer à cette belle œuvre, nous des Français, nous des Alsaciens, victimes depuis quarante-cinq ans de la plus dure tyrannie. »

« 8. Nous ne pouvons croire que vous avez espéré un moment de faire de nous des complices. »

« N'espérez pas davantage que nous serons des dupes. »

« 9. L'Allemagne et l'Autriche doivent subir et subiront le châtement qu'elles méritent. »

« Je n'ajouterai qu'un mot : »

« 10. De toute la corporation des neutres, dont vous êtes chez nous le porte-parole, Monsieur le secrétaire, il en est un devant lequel nous nous inclinons, car ayant su tout préparer pour défendre sa neutralité, il a su la rendre humaine et sereine : c'est la Suisse ! La Suisse dont les belligérants ressentent chaque jour davantage la bienfaisante intervention. »

« Ceux qui invoquent la date à jamais mémorable du 1^{er} août, anniversaire de l'acte précurseur de 1291, d'où est sortie l'indépendance de la libre Helvétie, pour demander aux éprouvés de la guerre de s'associer à un mouvement pacifiste, ne peuvent qu'amoindrir la grandeur de cet acte même. »

« L'acte de 1291, loin d'être l'aurore de jours de paix, constitue la genèse d'une ère de durs combats pour la liberté et l'indépendance de la Suisse d'aujourd'hui. »

« Avec nos chers hôtes Suisses, nous glorifions la date mémorable, non pour nous amollir, mais bien pour nous endurcir dans notre confiance en l'avenir, et pour affronter avec confiance de nouvelles tribulations jusqu'au jour de la victoire du Droit et de la Justice sur la force brutale et aveugle. Nous modèlerons ainsi notre attitude sur l'exemple de notre sœur aînée en République, la Suisse libre et généreuse. »

« Et n'en déplaise à la Conférence des neutres, qui se mêle de choses qui ne la regardent pas, mes compatriotes répondent avec moi à Monsieur le Docteur secrétaire : »

« 11. Les conseillers ne sont pas les payeurs ! Ce n'est pas au moment où les nations belligérantes, défenseurs de la civilisation contre la barbarie, vont retirer la gloire et le fruit de leurs sacrifices sanglants et matériels, qu'elles céderont à vos objurgations ! Nous voulons vivre libres et indépendants, nous irons jusqu'au bout... en attendant, vivez en paix ! » — Je réponds :

ad 1. Manque de tact. Je ne vois pas pourquoi. M. F. G. sait très bien que ce n'est pas l'invasion de la Belgique, contre laquelle nous protestons autant que lui, mais la date de la déclaration de guerre que nous avons voulu marquer par des protestations plus générales.

ad 2. « Nation de proie ». M. F. G. confond une

nation entière, trompée et faussement suggérée par son gouvernement, avec ce dernier. Est-ce juste ?

ad 3. Non M. F. G. nous ne sommes pas restés silencieux. Nous pacifistes, neutres et autres, nous avons énergiquement protesté contre les dévastations de la guerre en Belgique, en France, en Pologne, en Serbie, en Arménie, etc.

ad 4. Non M. F. G. nous ne sommes pas restés muets vis-à-vis des exécutions d'innocents ; il y en a eu bien d'autres encore que celles que vous avez nommées.

ad 5. Ici encore je dis oui là où vous dites non et j'ajoute que nous n'avons nullement excusé les auteurs de forfaits, de quelque côté qu'ils viennent.

ad 6. Nous n'avons pas attendu pour le faire.

ad 7. Nous avons frissonné et protesté dès l'abord de toutes nos forces et ce n'est point la « dépréciation du numéraire » qui nous a fait et qui nous fait travailler pour nous efforcer d'éviter à l'avenir plus de maux encore à notre pauvre humanité. Mais si vous êtes Alsacien, M. F. G., nous pouvons excuser l'exclusivisme de vos passions.

ad 8. Le ténor de votre lettre nous prouve ici que vous nous prenez pour d'infâmes hypocrites et intrigants soudoyés par l'Allemagne, alors qu'en réalité les chauvins allemands prétendent que nous sommes vendus à l'Entente ! Mais nous ne bronchons pas pour cela.

ad 9. Entendez-vous par là que les peuples innocents de l'Allemagne et d'Autriche doivent expier les crimes de l'état-major qui les gouverne et qui les trompe ? Alors M. F. G. vous êtes partisan de la vendetta des Corses qui fait expier aux innocents la faute du coupable.

ad 10. Ici, tout d'un coup, votre ton change et vous flagornez mon pays, la Suisse, de telle façon que nous devrions presque en rougir, si l'intention n'était pas trop transparente, car vous habitez la Suisse.

ad 11. Civilisation, lois, barbarie, gloire, ce sont de bien grands mots. Votre indignation affective, quoique pardonnable à un Alsacien qui souffre, prend la forme d'une phraséologie sensationnelle et tendancieuse à l'usage de vos lecteurs. Je m'explique :

En s'alliant avec l'autocratie russe, l'Entente s'est presque autant abaissée au profit de ses besoins politiques que l'Allemagne en s'alliant avec les Turcs qui ont laissé massacrer l'infortuné peuple arménien. Que dire en effet d'un gouvernement qui depuis tant d'années n'a cessé d'opprimer la Finlande, les Juifs et tant d'autres nationalités utilisées néanmoins par lui comme chair à canon ? M. F. G., a-t-il oublié que tout en chassant devant elle de ses foyers et en laissant mourir de faim femmes et enfants dans sa retraite de 1915 chez les peuples lithuaniens, ruthènes, juifs, etc., l'armée russe les a forcés à brûler leurs maisons et leurs récoltes. Horreur pour horreur, celles-là ne sont guère moindres que celles commises par les armées allemandes et autrichiennes. Kif Kif, disent les Arabes. Ici, Monsieur F. G. est, lui, vraiment muet. Pourquoi ne voit-il que les horreurs commises par les uns et pas celles commises par les autres ? C'est parce qu'il part de l'idée préconçue que les pacifistes neutres sont germanophiles et par là les ennemis de l'Entente. Il voit tous les vices d'un côté et toutes les vertus de l'autre. Il suffit d'être juste et impartial pour être taxé d'une germanophilie sournoise par les « affectifs » emballés de l'Entente et de germanophobie infâme par leurs adversaires non moins emballés qu'eux... nous en savons quelque chose. Il n'y a qu'à voir la presse des deux côtés. C'est à donner des nausées aux gens impartiaux et honnêtes qui sont encore capables de conserver leur calme.

Est-ce là, pour nous, une raison de nous décourager et de jeter lâchement le manche après la cognée ? Mille fois non. Plus les haines aveugles sont injustes en frappant les innocents avec les coupables et en fermant les yeux sur les méfaits des leurs et de leurs alliés, plus nous avons le devoir sacré de réagir de toutes nos forces, fusions-nous même chacun isolé dans la mer en furie des passions humaines. Il n'est ni noble, ni courageux de hurler avec les loups. Dr A. Forel.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.